



PHILO
PHILOSOPHIE
HISTOIRE
CRÉATION
REPRÉSENTATION
UNIVERSITÉ DE LYON

Compte-rendu de la réunion du Conseil de l'ED du 25 juin 2020

La séance s'est tenue en visio-conférence :

Présent(es) : Delphine Antoine-Mahut (ENS/IHRIM) ; Arnaud Milanese (ENS/TRIANGLE) ; Thierry Gontier (UJM Lyon3/IRPhI) ; Marie-Frédérique Pellegrin *à partir de 10h30* (UJM Lyon3/IHRIM) ; Inga Römer (UGA/IPhIG) ; Camille Guigon (UJM Lyon 3) ; Virginie Vallet-Seve (UJM Lyon3) ; Romain Hacques (ENS/IHRIM) ; Jérôme Watin-Augouard (UGA/IPhIG) ; Jean-François Pradeau (Directeur de l'ED./UJM Lyon3) ; Arthur Cohen (Ed. Hermann) ; Delphine Ponsot (ENS) ; Antonio Closa (UJM Lyon3).

Excusé(es) : Philippe Saltel (UGA/PPL) ; Yannis Gansel (Hôpital Mère-Enfant, Lyon).

Le directeur de l'ED. ouvre la séance par l'annonce de l'ordre du jour comme suit :

1. Présentation des communications transmises pendant le confinement par le Collège doctoral et la Commission permanente du CNU.
2. Présentation du bilan des inscriptions de l'année 2019/2020.
3. Compte-rendu oral du directeur sur la rentrée doctorale du 20 janvier 2020.
4. Calendriers des Inscriptions/Réinscriptions pour l'année universitaire 2020/2021.
5. Compte-rendu du directeur et des représentants des doctorants sur la visite HCERES du 29 mai
6. Présentation d'un formulaire Rapport du CSI unique avec rattachement du portfolio et calendrier des CSI prévu dans les unités de recherche.
7. Utilité d'une Newsletter ou d'un Flash Info ED (fréquence, contenu, accueil et information des primo-entrants, ...)
8. Questions diverses

1. Présentation des communications transmises pendant le confinement par le Collège doctoral et la Commission permanente du CNU.

[Arrêté du 21 avril 2020](#) ⇒ Il prévoit que la durée du doctorat peut être prolongée sur proposition du Dir. de thèse et par décision du chef d'établissement. Les soutenances (thèse + HDR) peuvent s'effectuer par tous moyens de communication. Les autorisations de soutenance sont données à distance.

Prolongation : pour la soutenance des thèses, la période concernée est du 1^{er} mars 2020 au 1^{er} mars 2021 ; pour la présentation des travaux HDR, du 13 mars au 1^{er} octobre 2020.

[Communiqué de la CPCNU](#) ⇒ Il propose pour la campagne de qualification 2021 un décalage de la date limite des soutenances au 16 janvier et souhaite que la procédure de dépôt du dossier de candidature prévoit une possibilité d'envoi des pièces après le 20 décembre (jusqu'au 31 janvier pour les candidats ayant soutenu après le 20 décembre).

Remarques du Conseil : Le tour de table des unités de recherche dénote qu'à Lyon 3 et à l'UGA il n'y a pas eu d'informations afférentes à ces informations diffusées à ce jour, mise à part la proposition de prolongation des contrats doctoraux. Côté ENS ils sont en attente du Conseil d'administration prévu début juillet.

2. Présentation du bilan des inscriptions et de l'analyse des 142 thèses en cours sur l'année 2019/2020.

Bilan global des Inscriptions 2019/2020 : 139 doctorants inscrits officiellement et déclarés sur l'enquête ministérielle annuelle « SIREDO » au lieu de 145 doctorants (voir ci-dessous *).

↳ 53,9% Hommes et 46,1% Femmes

↳ 31 Primo-entrants soit 22,3% des inscrits

Le bilan des Inscriptions SIGED par établissement opérateur :

ENS de Lyon ⇒ 57 démarches de réinscription traitées par le bureau de l'ED dont 15 Primo-entrants (soit 26,3% des inscrits)

2 Abandons officiels ;

* 2 démarches n'ont pas été validées administrativement (paiement des frais de scolarité) à ce jour par le Bureau du 3^{ème} Cycle ;

Soutenances 2019/2020 : aucune soutenance mentionnée par le Bureau du 3^{ème} Cycle sur SIGED sur l'année en cours. (NB : M. Milanese a mentionné 3 soutenances TRIANGLE lors d'un échange mail avec l'ED).

UGA ⇒ 22 démarches de réinscription traitées (hors application SIGED) par l'IPhiG (antenne de l'ED à Grenoble) dont 5 Primo-entrants soit 22,7% des inscrits.

UJM Lyon 3 ⇒ 67 démarches de réinscription traitées par l'ED dont 11 Primo-entrants (soit 16,4% des inscrits).

1 démarche s'est arrêtée à l'étape « Brouillon » sans suite ;

* 4 Inscriptions n'ont pas été validées administrativement (paiement des frais de scolarité) à ce jour soit par le Pôle Inscriptions soit par l'Agence comptable de Lyon 3 ;

1 démarche de réinscription a été refusée pour une procédure en D7 faute d'avancement significatif des travaux ;

1 demande de césure acceptée avec une réinscription neutre en D5 mais comptabilisée en D6 sur SIGED ;

Soutenances 2019/2020 : 3 doctorants ont déjà soutenu sur l'année en cours.

Quelques Chiffres (site de l'ED 487) afférents aux inscriptions, aux 1ères inscriptions ainsi qu'aux soutenances.

Remarques du Conseil : Delphine Antoine-Mahut précise que les deux abandons notifiés ne sont pas dus à l'aspect scientifique, mais qu'ils sont uniquement la conséquence des contraintes financières imposées par l'ENS, générant des départs de doctorants pour achever leurs travaux de thèse dans d'autres établissements.

3. Compte-rendu sur la « rentrée doctorale » du 20 janvier 2020

Cette 1ère rentrée de l'ED a permis d'accueillir trente doctorants.

Dans un premier temps le directeur a présenté l'organisation administrative de l'ED 487 ;

Puis les différentes aides financières susceptibles d'être attribuées par l'ED ainsi que par l'Université de Lyon ont été également énoncées.

La direction de l'ED a incité les doctorants à lancer des projets « juniors » ou autres manifestations scientifiques en leur confirmant le soutien financier de l'ED dans la limite des montants fixés au règlement intérieur de l'ED (300€/an/doctorant et 500€/manifestation scientifique).

Le directeur a confirmé aux doctorants la tenue d'un Atelier doctoral et leur a exposé l'organisation et les attendus de cette rencontre et une prise de rendez-vous était prévue le 20 avril 2020 ;

En fin d'après-midi après un pot de bienvenue, les doctorants ont voté pour la désignation de leurs représentants respectifs à l'ENS et à l'UJM Lyon 3.

Les élections pour les représentants des doctorants de l'UGA ayant eu lieu la même semaine sur le site de l'IPHiG à Grenoble.

Remarques du Conseil : L'ensemble du conseil est favorable à une reconduction annuelle de cette manifestation. Les représentants des doctorants souhaitent que la rentrée se présente sous un format élargi avec une présentation des primo-entrants et une présentation des doctorants présents.

4. Calendriers des Inscriptions/Réinscriptions pour l'année universitaire 2020/2021

Le calendrier des inscriptions à l'ED 487 à partir de l'application SIGED est le suivant :

- Pour les D1 à partir du 20 juillet jusqu'au 25 octobre 2020 inclus ;
- Pour toutes les démarches de réinscription ouverture à partir du 07 juillet au 27 octobre inclus ;

Les procédures et les documents à télécharger se trouvent sur le site de l'ED 487 :

<http://ecoledocphilo.universite-lyon.fr/> [fichier Doctorat ⇒ Inscription/Réinscription ⇒ Processus]

Remarques du Conseil : Néant

5. Compte-rendu du directeur et des représentants des doctorants sur la visite HCERES du 29 mai

La visite de l'ED 487 a eu lieu le vendredi 29 mai dernier, de 9h à 11h45. Les consignes de l'HCERES étaient une visite en visio-conférence, en effectifs réduits. De 9h00 à 10h00, les quatre membres du comité ont pu s'entretenir avec quatre doctorants. De 10h15 à 11h45, le comité s'est ensuite entretenu avec le Directeur de l'ED ainsi qu'avec Inga Römer. L'échange a donc été bref ; une heure trente.

J'ai cherché pour l'essentiel, en vingt minutes, à présenter les particularités, les points forts et ceux qu'il revient d'améliorer de notre ED. J'ai rappelé nos deux principales particularités : une petite ED mono-disciplinaire, d'abord, puis ensuite, une ED coopérée par trois opérateurs Régionaux.

J'ai présenté les points forts de l'ED qui tiennent, outre à cette double particularité, le fait que cette ED fonctionne bien, qu'elle exerce ses missions, jusqu'à présent, à la satisfaction des trois opérateurs. Ce n'est pas rien. L'administration principale de l'ED à Lyon 3, depuis la précédente évaluation, a bien fonctionné et elle a mis en place, outre les réformes (notamment les CSI et les divers points de l'arrêté de 2016), une politique d'accompagnement qui se distingue par la priorité accordée au soutien et au financement des missions des doctorants. Vous savez que 70 % environ de notre budget, 17000 euros annuels, est consacré à ces missions.

Les échanges ont été l'occasion de préciser devant le comité les modalités de ces actions, notamment l'incitation à la constitution de groupes de recherche de jeunes chercheurs. J'ai pu ailleurs rappeler que notre ED a progressé sur l'exigence d'inscrire des thèses financées et sur la limitation du nombre de thèses dirigées par les encadrants. Le taux de soutenances a augmenté, la moyenne de l'échéance à soutenance a baissé, elle est aujourd'hui de cinq années et demie de rédaction avant soutenance.

Les questions du comité ont été l'occasion de demandes de précisions. Le comité a souhaité revenir ensuite sur ce qu'il estimait être des faiblesses de notre ED, après lecture du Bilan et après entretien avec les doctorants. Sur ce second point, les doctorants (qu'ils le disent ; je leur donnerai la parole) ont estimé que la communication avec l'ED était satisfaisante mais pouvait être améliorée, et ils ont regretté de ne pas avoir de locaux de travail communs ni d'occasions plus nombreuses de se rencontrer pour engager, le cas échéant, des collaborations. Vous le savez, nous avons cette année organisé en janvier une « Rentrée de l'ED », à laquelle ont assisté 30 doctorants, ce qui est beaucoup [c'était l'occasion de présenter l'ED, d'organiser un vote pour élire les nouveaux représentants des doctorants que je salue ; de présenter surtout l'ensemble des dispositifs de soutien et d'accompagnement que propose l'ED / et nous voulions aussi en faire un moment de rencontre avec les encadrants.

De ce point de vue là, c'est un échec, car aucun enseignant n'avait fait le déplacement]. Et nous devons en avril organiser des « ateliers doctoraux », malheureusement repoussés *sine die*. Nous reprendrons ce projet à l'automne. Et nous évoquerons, avec le dernier point de l'ordre du jour, l'opportunité de mettre en place une « newsletter », un flash info ou autre.

Les questions du comité ont été l'occasion de demandes de précisions. Le comité a souhaité revenir ensuite sur ce qu'il estimait être des faiblesses de notre ED, après lecture du Bilan et après entretien avec les doctorants. Sur ce second point, les doctorants (qu'ils le disent ; je leur donnerai la parole) ont estimé que la communication avec l'ED était satisfaisante mais pouvait être améliorée, et ils ont regretté de ne pas avoir de locaux de travail communs ni d'occasions plus nombreuses de se rencontrer pour engager, le cas échéant, des collaborations. Vous le savez, nous avons cette année organisé en janvier une « Rentrée de l'ED », à laquelle ont assisté 30 doctorants, ce qui est beaucoup [c'était l'occasion de présenter l'ED, d'organiser un vote pour élire les nouveaux représentants des doctorants que je salue ; de présenter surtout l'ensemble des dispositifs de soutien et d'accompagnement que propose l'ED / et nous voulions aussi en faire un moment de rencontre avec les encadrants. De ce point de vue là, c'est un échec, car aucun enseignant n'avait fait le déplacement]. Et nous devons en avril organiser des « ateliers doctoraux », malheureusement repoussés *sine die*. Nous reprendrons ce projet à l'automne. Et nous évoquerons, avec le dernier point de l'ordre du jour, l'opportunité de mettre en place une « newsletter », un flash info ou autre.

Sur les réserves du Comité, elles ont porté de manière générale sur l'intérêt de maintenir une ED mono disciplinaire (Inga Römer a fait valoir que les doctorants de philosophie menaient pour la plupart d'entre eux des recherches pluridisciplinaires).

Puis, plus précisément, sur le déroulement des CSI et sur le 'portfolio'. J'ai défendu, il se trouve que c'est aujourd'hui le souhait de toutes les ED rassemblées dans le collège doctoral de l'Université de Lyon, de maintenir notre ED en l'état, dans son « périmètre ». La façon dont l'ED a confié les CSI aux équipes d'accueil a étonné le comité, j'ai tenté de l'expliquer. Le comité s'est ensuite inquiété de l'absence d'un portfolio bien identifié. Nous avons travaillé sur ce point, pour que les formulaires annuels de CSI puissent le mettre en face de façon visible. Dès que nos documents auront été corrigés en ce sens, je les transmettrai au comité.

Inga Römer complète la présentation de du directeur de l'ED en revenant sur la pluridisciplinarité des thèses de philosophie et sur les conditions de travail favorables pour leur part (avec des locaux ad hoc) des doctorants de Grenoble.

6. Présentation du formulaire Rapport du CSI unique avec rattachement du portfolio et calendrier des CSI prévu dans les unités de recherche

Suite à la remarque de l'HCERES de mettre en place une fiche de CSI commune aux 4 unités de recherche rattachées à l'ED, nous vous proposons la fiche de CSI qui vous a été transmise précédemment avec l'ordre du jour.

Au regard de toutes les fiches et documents en cours dans les 4 UR, nous avons opté sur celle utilisée par l'IHRIM et mise en place par l'ED 3LA en y apportant certaines modifications liées au fonctionnement de l'ED et des CSI (dont l'entretien facultatif avec les doctorants et uniquement à leur demande).

Nous y avons mieux fait ressortir le Portfolio, qui doit accompagner la scolarité doctorale jusqu'à la soutenance.

[Formulaire Rapport du CSI](#) proposé pour la procédure de réinscription avec une mise en place au 01 juillet 2020

Avis du Conseil : Le formulaire « Rapport du CSI » présenté n'a pas été retenu par deux unités de recherche faute d'un contenu adapté à la procédure en cours dans leur unité respective. Par conséquent le directeur de l'ED a demandé à chaque unité de recherche de retourner rapidement au bureau de l'ED leurs remarques et suggestions afin que ce soit arrêté un formulaire unique.

Les quatre unités de recherche ont présenté leur calendrier des CSI 2020 comme suit :

Pour l'IRPhIL et l'IPhiG : les CSI débuteront en juillet

Pour TRIANGLE : les CSI ont débuté en juin et à l'IHRIM : les CSI sont également en cours

7. Utilité d'une Newsletter ou d'un Flash Info ED (fréquence, contenu, accueil et information des primo-entrants, ...)

Dans le cadre de la communication aux doctorants des actualités administratives, scientifiques et financières de l'ED relevée également par l'HCERES, il a été demandé à l'ensemble du Conseil leur ressenti sur les différentes formes d'envoi des informations que ce soit par Flash Info, par Newsletter ou autres.

Il est rappelé que l'envoi en amont de la réunion d'un exemplaire de l'un des derniers Flash Info transmis par mail à tous les doctorants. Ce type de communication étant utilisé de façon spontanée par l'ED en fonction de l'actualité et surtout suivant les ressources possibles de l'ED.

Exemple Flash Info transmis par l'ED (voir en PJ).

Le bureau de l'ED confirme que la diffusion des informations s'effectue en règle générale par mail (pour 90% des informations) et périodiquement par la mise à jour du site de l'ED 487.

Décision du Conseil : Après un tour de table à propos de la communication faite aux doctorants, un premier constat confirme que le site internet de l'ED n'est pas très consulté. Les doctorants présents demandent le maintien du Flash Info tel qu'il est présenté pour la diffusion des informations.

8. Questions diverses

a) Demande de subvention adressée par Sasha Loève pour le financement de la formation transversale « macSUP », programme de recherche-crédation en milieu universitaire à l'initiative conjointe de l'UdL et du Musée d'art contemporain (MAC).

Décision du Conseil : Accordée à l'unanimité pour un montant de 1.000€

b) Demande de l'utilisation de la langue anglaise lors des auditions des candidats aux contrats doctoraux par Inga Römer.

Décision du Conseil : Accordée à l'unanimité pour une présentation du projet de thèse en français et un échange avec les membres du jury en anglais.

c) Proposition émise par la Direction de l'ED sur les modalités de délibération et de vote du Conseil restreint (lors de l'élection des candidats aux Contrats doctoraux). Cette proposition prévoit d'une part, la participation de tous les membres du jury à la présentation et aux échanges avec les candidats et d'autre part, une exclusion des délibérations et votes des membres du jury concernés par les candidats présentés par leur institution universitaire respective.

Décision du Conseil : Procédure adoptée à l'unanimité.

En fin de séance intervention de M. Arthur Cohen qui propose de manière généreuse et plus précise ses services afin d'amener des solutions d'accompagnement et de financement pour l'Ecole doctorale. Le directeur le remercie au nom du Conseil et lui propose de le rencontrer dès la rentrée en septembre.

Le directeur de l'ED remercie l'ensemble des membres du Conseil et la séance est levée à 12h10.

A Lyon, le 30 juin 2020

Le directeur de l'ED 487 PHCR

